

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

EXPOSITION À LA ROUGEOLE AU PUB CHELSEA LE 9 AOÛT 2025

Gatineau, 15 août 2025 — Le CISSS de l'Outaouais souhaite informer la population qu'une personne ayant eu un diagnostic de rougeole à Ottawa a fréquenté la terrasse du Pub Chelsea située au 238, chemin Old Chelsea, Gatineau (Québec), le samedi 9 août 2025 entre 14 h et 15 h. Le risque dans ce contexte d'exposition à l'extérieur est faible.

Recommandations pour toute personne ayant fréquenté ce lieu le 9 août dernier entre 14 h et 15 h

Par précaution, nous vous recommandons de :

1. Vérifier si vous et les membres de votre famille êtes protégés contre la rougeole.

Les personnes appartenant à une des catégories suivantes sont considérées protégées contre la rougeole :

- Personnes nées avant 1970 ;
- Personnes ayant une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole ;
- Personnes ayant une attestation médicale confirmant qu'elles ont eu la rougeole avant le 1er janvier 1996 ;
- Personnes ayant une preuve écrite de vaccination contre la rougeole.

Pour les personnes nées à partir de 1970 et n'ayant pas fait la maladie, le nombre de doses requises pour être considérées protégées varie :

- Deux (2) doses :
 - Personnes nées à partir de 1980 ;
 - Personnes nées entre 1970 et 1979 qui sont des stagiaires dans le milieu de la santé, des travailleurs de la santé, des recrues militaires ou qui prévoient voyager hors du Canada.
- Une (1) dose :
 - Personnes nées entre 1970 et 1979 qui ne sont ni des stagiaires dans le milieu de la santé ni des travailleurs de la santé ni des recrues militaires et qui ne prévoient pas voyager hors du Canada.

2. Mettre votre vaccination à jour, si vous n'êtes pas protégé :

- Il est possible de prendre rendez-vous dans un point de service offrant la vaccination afin de recevoir le vaccin gratuitement via [Portail \(clicsante.ca\)](http://Portail(clicsante.ca)) ou en appelant au 819 776-2920 ;
- 3. Vous renseigner sur votre statut vaccinal contre la rougeole si vous ne le connaissez pas :
 - Il est possible de prendre rendez-vous dans un point de service pour la vérification du statut de vaccination via [Portail \(clicsante.ca\)](http://Portail(clicsante.ca)) ou en appelant au 819 776-2920.
- 4. Surveiller l'apparition de symptômes de la rougeole, que vous soyez vacciné ou non : il est important de surveiller les symptômes suivants **jusqu'au 30 août inclusivement** :
 - Fièvre d'au moins 38,3 °C (101 °F) ;
ET
 - Toux, écoulement du nez ou conjonctivite (yeux rouges et sensibles à la lumière) ;
ET
 - Rougeur sur la peau qui commence au visage puis s'étend à tout le corps ;
- 5. Suivre les recommandations suivantes si vous développez les symptômes décrits ci-haut :
 - Restez à la maison ;
 - Évitez d'être en contact avec des bébés de moins de 12 mois, des femmes enceintes et des personnes qui ont un système immunitaire affaibli ;
 - Communiquez avec Info-Santé 811 avant de vous rendre à une clinique médicale ou aux urgences ;
 - Avertissez le personnel médical avant de vous déplacer si votre état de santé nécessite une consultation ; téléphoner pour informer le personnel de votre arrivée et de la raison de votre visite. Ces personnes pourront vous donner des consignes sur les précautions à prendre avant et à votre arrivée pour éviter de transmettre la rougeole à d'autres personnes.

Si vous avez un doute sur votre état de santé, communiquez avec le service Info-Santé au 811. Vous pouvez aussi avoir plus d'informations sur la rougeole sur la page : [Rougeole | Gouvernement du Québec](#).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Pour plus de renseignements :

Services des relations médias

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583